

Annexe 4 : Comptes annuels de l'AMTER au 31 décembre 2022

COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

A-M-T-E-R

6 RUE FREDERIC PLOMB

51200 EPERNAY

NAF : 8621z-

Siret : 78038504300044




6 Rue Frédéric Plomb
51200 EPERNAY

Tel : 03 27 81 14 4

Fax : 03 27 84 12 26

www.amter.fr

 **Sommaire**

1. Comptes annuels	3
Rapport de présentation des comptes annuels	4
Bilan actif	5
Bilan passif	6
Compte de résultat	7
Annexe	9
<i>Règles et méthodes comptables</i>	10
<i>Faits caractéristiques</i>	13
<hr/>	
<i>Notes sur le compte de résultat</i>	19
<i>Autres informations</i>	20
2. Détail des comptes	21
Bilan détaillé	22
Compte de résultat détaillé	26
3. Liasse fiscale	31

Comptes annuels

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission d'établissement des comptes annuels de l'association

A-M-T-E-R

Pour l'exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Conformément à nos accords, nous avons effectué les diligences prévues par les articles 145 et 146 de la loi n° 1901 du 1er juillet 2000 relative aux associations.
Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 58 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montant en euros
<i>Total bilan</i>	2 033 583
<i>Total des produits d'exploitation</i>	1 921 488
Résultat net comptable (Excédent)	220 023

Fait à EPERNAY

BRY Florian

Expert-comptable

Signature

Signé électroniquement le 15/05/2023 par
Florian Bry

 **FCN**
EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL

Bilan actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/2022	Net au 31/12/2021
ACTIF IMMOBILISE				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
<i>Frais d'établissement</i>				
<i>Frais de recherche et de développement</i>				
<i>Donations temporaires d'usufruit</i>				
<i>Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs similaires</i>	46 172	46 172		
<i>Immobilisations incorporelles en cours</i>				
<i>Avances et acomptes</i>				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
<i>Terrains</i>	70 000		70 000	70 000
<i>Constructions</i>	2 183 021	1 183 518	999 504	1 089 603
<i>Installations techniques, matériels et outillages industriels</i>	134 588	128 387	6 201	11 119
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	244 638	216 818	27 820	47 402
<i>Immobilisations corporelles en cours</i>				
<i>Avances et acomptes</i>				
<i>Biens reçus par legs ou donations</i>				
<i>Immobilisations financières</i>				
<i>Participations et créances rattachées</i>	152		152	152
<i>Autres titres immobilisés</i>				
<i>Prêts</i>				
<i>Autres immobilisations financières</i>	650		650	650
Total I	2 679 221	1 574 895	1 104 326	1 218 927
ACTIF CIRCULANT				
<i>Stocks et en-cours</i>				
<i>Stocks et en-cours de production (biens et services)</i>				
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>	299		299	299
<i>Créances</i>				
<i>Créances usagers et comptes rattachés</i>	387 397	81 535	305 862	240 396
<i>Créances reçues par legs ou donations</i>				
<i>Autres créances</i>	38 893		38 893	24 341
<i>Autres postes de l'actif circulant</i>				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
<i>Instruments de trésorerie</i>				
<i>Disponibilités</i>	567 401		567 401	580 737
<i>Charges constatées d'avance</i>	16 802		16 802	5 601
Total II	1 010 792	81 535	929 257	851 374
<i>Frais d'émission des emprunts (III)</i>				
<i>Primes de remboursement des emprunts (IV)</i>				
<i>Ecarts de conversion - Actif (V)</i>				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	3 690 013	1 656 430	2 033 583	2 070 300
<i>Legs nets à réaliser :</i>				
<i>acceptés par les organes statutairements compétents</i>				
<i>autorisés par l'organisme de tutelle</i>				
<i>Dons en nature restant à vendre :</i>				

Bilan passif

	Exercice 31/12/2022	Exercice 31/12/2021
FONDS PROPRES		
<i>Fonds propres sans droit de reprise</i>		
<i>Fonds propres statutaires</i>		
<i>Fonds propres complémentaires</i>	604 425	604 425
<i>Fonds propres avec droit de reprise</i>		
<i>Fonds statutaires</i>		
<i>Fonds propres complémentaires</i>		
<i>Ecarts de réévaluation</i>		
<i>Réserves</i>		
<i>Réserves statutaires ou contractuelles</i>		
<i>Réserves pour projets de l'entité</i>		
<i>Autres réserves</i>		
<i>Report à nouveau</i>	41 894	182 547
Excédent ou déficit de l'exercice	220 023	-140 653
Situation nette (sous-total)	866 342	646 319
<i>Fonds propres consommables</i>		
<i>Subventions d'investissement</i>	860	1 615
<i>Provisions réglementées</i>		
Total I	867 202	647 935
FONDS REPORTES ET DEDIES		
<i>Fonds reportés liés aux legs ou donations</i>		
<i>Fonds dédiés</i>		
Total II		
PROVISIONS		
<i>Provisions pour risques</i>		
<i>Provisions pour charges</i>		
Total III		
DETTES		
<i>Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)</i>		
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</i>	158 355	454 514
<i>Emprunts et dettes financières diverses</i>	289	77
<i>Avances et commandes reçues sur commandes en cours</i>		390
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	57 566	68 016
<i>Dettes des legs ou donations</i>		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	372 844	322 055
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>		
<i>Autres dettes</i>	73 468	98 570
<i>Instruments de trésorerie</i>		
<i>Produits constatés d'avance</i>	503 860	478 743
Total IV	1 166 381	1 422 366
<i>Ecarts de conversion passif (V)</i>		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	2 033 583	2 070 300

(1) Dont à plus d'un an (a)	150 000
Dont à moins d'un an (a)	1 016 381
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	
(3) Dont emprunts participatifs	
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours	

Compte de résultat

	Exercice 31/12/2022	Exercice 31/12/2021
PRODUITS D'EXPLOITATION		
<i>Cotisations</i>		
<i>Ventes de biens et de services</i>		
<i>Ventes de biens</i>		
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
<i>Ventes de prestations de services</i>	1 862 906	1 743 252
<i>Dont parrainages</i>		
<i>Produits de tiers financeurs</i>		
<i>Concours publics et subventions d'exploitation</i>		
<i>Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable</i>		
<i>Ressources liées à la générosité du public</i>		
<i>Dont Dons manuels</i>		
<i>Dont Mécénats</i>		
<i>Dont Legs, donations et assurances-vie</i>		
<i>Contributions financières</i>		
<i>Reprises sur amort., dépréciations, provisions et transferts de charges</i>	58 557	54 736
<i>Utilisation des fonds dédiés</i>		
<i>Autres produits</i>	25	109
Total I	1 921 488	1 798 097
CHARGES D'EXPLOITATION		
<i>Achats de marchandises</i>		
<i>Variation des stocks</i>		
<i>Autres achats et charges externes</i>	245 969	248 612
<i>Aides financières</i>		
<i>Impôts, taxes et versements assimilés</i>	67 221	68 319
<i>Salaires et traitements</i>	871 271	1 017 385
<i>Charges sociales</i>	366 951	426 731
<i>Dotations aux amortissements et aux dépréciations</i>	117 716	143 075
<i>Dotations aux provisions</i>		
<i>Reports en fonds dédiés</i>		
<i>Autres charges</i>	1 338	14
Total II	1 670 465	1 904 135
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	251 022	-106 039
PRODUITS FINANCIERS		
<i>De participation</i>		
<i>D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé</i>		
<i>Autres intérêts et produits assimilés</i>	98	192
<i>Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges</i>		
<i>Différences positives de change</i>		
<i>Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>		
Total III	98	192
CHARGES FINANCIERES		
<i>Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions</i>		
<i>Intérêts et charges assimilées</i>	981	2 559
<i>Différences négatives de change</i>		
<i>Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>		
Total IV	981	2 559
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	-883	-2 367

Compte de résultat

3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II-III-IV)	250 140	-108 406
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
<i>Sur opérations de gestion</i>	2 340	1 124
<i>Sur opérations en capital</i>	2 083	
<i>Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges</i>	755	650
Total V	5 179	1 774
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
<i>Sur opérations de gestion</i>	9 762	34 022
<i>Sur opérations en capital</i>		
<i>Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions</i>		
Total VI	9 762	34 022
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-4 583	-32 248
Participation des salariés aux résultats (VII)	25 534	
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I+III+V)	1 926 764	1 800 063
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	1 706 741	1 940 716
EXCEDENT OU DEFICIT	220 023	-140 653

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : A-M-T-E-R

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 2 033 583 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 220 023 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en oeuvre

Description de l'objet social de l'entité :

L'association a pour objet d'assurer l'organisation, le fonctionnement et la gestion du Service de Santé au Travail Interentreprises (SSTI) dans le cadre des dispositions législatives et réglementaires en vigueur avec pour finalité d'éviter toute altération de la santé des salariés des entreprises adhérentes du fait de leur travail.

Description de la nature et du périmètre des activités ou missions sociales réalisées :

L'association en tant que service de santé au travail interentreprises, a pour mission exclusive d'éviter toute altération de la santé des salariés du fait de leur travail. A cette fin, elle conduit les actions de santé au travail dans le but de préserver la santé physique et mentale des salariés tout au long de leur parcours professionnel ; de conseiller les employeurs, les salariés et leurs représentants sur les dispositions et mesures nécessaires afin d'éviter ou de diminuer les risques professionnels, d'améliorer les conditions de travail, de prévenir la consommation d'alcool et de drogue sur le lieu de travail, de prévenir ou de réduire la pénibilité au travail et la désinsertion professionnelle et de contribuer au maintien dans l'emploi des salariés ; assurent la surveillance de l'état de santé des salariés en fonction des risques concernant leur sécurité et leur santé au travail, de la pénibilité au travail et de leur âge et participent au suivi et contribuent à la traçabilité des expositions professionnelles et à la veille sanitaire.

Description des moyens mis en oeuvre :

L'association met à la disposition de ses adhérents un service de santé au travail dans les conditions requises par la réglementation en vigueur.

L'association délivre à chaque adhérent une prestation comprenant des actions sur le milieu de travail, un suivi individuel de l'état de santé des salariés, des rapports, études et travaux de recherche.

Tout membre de l'équipe pluridisciplinaire réalise des actions en milieu de travail à visée préventive.

Le médecin du travail anime et coordonne l'équipe pluridisciplinaire

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Règles et méthodes comptables

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Informations relatives au régime fiscal de l'association

Les activités de l'association entrent dans le champ concurrentiel selon l'administration fiscale. De ce fait, l'association est entièrement soumise aux impôts commerciaux et à la TVA

Par conséquent, les cotisations et les adhésions des membres sont comptabilisées en prestations de services dans le compte de résultat

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 4 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.


Engagement de retraite

La convention collective de l'association prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.



Règles et méthodes comptables

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

 **Faits caractéristiques****Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable**

En raison d'un changement de logiciel métier le 22/12/2022, les factures concernant les visites et absences du 12/12/2022 au 23/12/2022 n'ont pas été émises aux adhérents à la date d'arrêté des comptes. Les sommes à percevoir n'ont pas été inscrites dans les comptes 2022.

Autres éléments significatifs

L'association avait souscrit un PGE de 300 000 €, suite à l'émergence et l'expansion du coronavirus.

L'association a procédé au remboursement de la moitié du capital soit 150 000 € en décembre 2022.

Le solde du prêt sera réglé suivant un plan d'amortissement d'une durée de 5 ans.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	46 172			46 172
Immobilisations incorporelles	46 172			46 172
- Terrains	70 000			70 000
- Constructions sur sol propre	1 856 808			1 856 808
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	326 213			326 213
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	150 508		15 919	134 588
- Installations générales, agencements aménagement divers	17 752			17 752
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	223 771	3 115		226 886
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	2 645 052	3 115	15 919	2 632 247
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	152			152
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	650			650
Immobilisations financières	802			802
ACTIF IMMOBILISE	2 692 026	3 115	15 919	2 679 221

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements de l'actif circulant</i>				
<i>Acquisitions</i>		3 115		3 115
<i>Apports</i>				
<i>Créations</i>				
<i>Réévaluations</i>				
Augmentations de l'exercice		3 115		3 115
Ventilation des diminutions				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements vers l'actif circulant</i>				
<i>Cessions</i>		15 919		15 919
<i>Scissions</i>				
<i>Mises hors service</i>				
Diminutions de l'exercice		15 919		15 919

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
<i>- Frais d'établissement et de développement</i>				
<i>- Fonds commercial</i>				
<i>- Autres postes d'immobilisations incorporelles</i>	46 172			46 172
Immobilisations incorporelles	46 172			46 172
<i>- Terrains</i>				
<i>- Constructions sur sol propre</i>	944 558	66 704		1 011 262
<i>- Constructions sur sol d'autrui</i>				
<i>- Installations générales, agencements et aménagement des constructions</i>	148 860	23 396		172 255
<i>- Installations techniques, matériel et outillage industriels</i>	139 388	4 918	15 919	128 387
<i>- Installations générales, agencements aménagement divers</i>	12 606	1 416		14 023
<i>- Matériel de transport</i>				
<i>- Matériel de bureau et informatique, mobilier</i>	181 515	21 281		202 796
<i>- Emballages récupérables et divers</i>				
Immobilisations corporelles	1 426 927	117 715	15 919	1 528 723
ACTIF IMMOBILISE	1 473 099	117 715	15 919	1 574 895

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 443 742 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts</i>			
<i>Autres</i>	650		650
Créances de l'actif circulant :			
<i>Créances Clients et Comptes rattachés</i>	387 397	387 397	
<i>Autres</i>	38 893	38 893	
<i>Charges constatées d'avance</i>	16 802	16 802	
Total	443 742	443 092	650
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>			
<i>Prêts récupérés en cours d'exercice</i>			

Produits à recevoir

	Montant
<i>Factures à établir</i>	674
<i>IJSS Nettes Subrogation</i>	1 542
<i>Divers - Produits Recevoir</i>	5 000
Total	7 216

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 166 381 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>				
<i>Autres emprunts obligataires</i>				
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine	158 355	8 355	150 000	
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>	289	289		
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	57 566	57 566		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	372 844	372 844		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>				
<i>Groupes-Associés et autres dettes</i>	73 468	73 468		
<i>Produits constatés d'avance</i>	503 860	503 860		
Total	1 166 381	1 016 381	150 000	
<i>Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>	150 000			
<i>Emprunts remboursés sur l'exercice</i>	391 643			
<i>Dettes contractées auprès des associés</i>				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
<i>Fourn – factures non parvenues</i>	8 083
<i>Intérêts courus</i>	289
<i>Congés Payés à payer</i>	72 538
<i>Indemnités et avantages à payer</i>	1 647
<i>Intéressement</i>	25 534
<i>Charges Sociales / C.P. Payer</i>	32 558
<i>Taxe d Apprentissage à payer</i>	2 659
<i>Form Continue à payer</i>	2 981
<i>CVAE et CFE à payer</i>	1 657
Total	147 945

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
<i>Charges Constatées D Avance</i>	13 481		
<i>Maintenance Constatée D Avance</i>	3 321		
Total	16 802		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
<i>Produits Constatés D Avance</i>	493 860		
<i>Subvention d avance</i>	10 000		
Total	503 860		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 4 300 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
<i>Transfert de charges d'exploitation</i>		
79143000 – Transfert de charges impôts , taxes	5 000	
79144000 – Transfert de charges de personnel	45 546	
	50 546	
Total	50 546	

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
<i>Pénalités, amendes fiscales et pénales</i>	277	
<i>Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion</i>	5 916	
<i>Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion</i>		2 087
<i>Produits des cessions d'éléments d'actif</i>		2 083
<i>Subventions d'investissement virées au résultat</i>		755
<i>Produits sur exercices antérieurs</i>		253
<i>Charges sur exercices antérieurs</i>	3 569	
TOTAL	9 762	5 179

 **Autres informations****Engagements de retraite**

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 69 339 euros
L'association a souscrit un contrat d'assurance. Le solde à la clôture des comptes s'élève à 7 015 € contre 6 928 € au 31/12/2021

Détail des comptes

Bilan détaillé

ACTIF

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/2022	Net au 31/12/2021
ACTIF IMMOBILISE				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
<i>Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs similaires</i>				
20500000 – Logiciels	46 172		46 172	46 172
28050000 – Amortissements Logiciels		46 172	-46 172	-46 172
	46 172	46 172		
<i>Immobilisations corporelles</i>				
<i>Terrains</i>				
21100000 – Terrains (Rue F. Plomb)	70 000		70 000	70 000
	70 000		70 000	70 000
<i>Constructions</i>				
21310000 – Constructions (Rue F. Plomb)	1 456 808		1 456 808	1 456 808
21311000 – Constructions 1er étage F. Plomb	400 000		400 000	400 000
21350000 – Agencements Constructions	326 213		326 213	326 213
28131000 – Amortissements Constructions		1 011 262	-1 011 262	-944 558
28135000 – Amortissements Agenc. Constructions		172 255	-172 255	-148 860
	2 183 021	1 183 518	999 504	1 089 603
<i>Installations techniques, matériels et outillages industriels</i>				
21540000 – Matériel & Outillage	134 588		134 588	150 508
28154000 – Amortissements Matériel & Outillage		128 387	-128 387	-139 388
	134 588	128 387	6 201	11 119
<i>Autres immobilisations corporelles</i>				
21810000 – Installations générales	17 752		17 752	17 752
21830000 – Matériel De Bureau & Informatique	204 133		204 133	201 018
21840000 – Mobilier De Bureau	22 753		22 753	22 753
28181000 – Amortissements instal. générales		14 023	-14 023	-12 606
28183000 – Amortissements Matériel De Bureau		181 194	-181 194	-160 925
28184000 – Amortissement Mobilier Bureau		21 601	-21 601	-20 590
	244 638	216 818	27 820	47 402
<i>Immobilisations financières</i>				
<i>Participations et créances rattachées</i>				
26100000 – Titres De Participation	152		152	152
	152		152	152
<i>Autres immobilisations financières</i>				
27500000 – Depots Et Cautionnements	650		650	650
	650		650	650
Total I	2 679 221	1 574 895	1 104 326	1 218 927
ACTIF CIRCULANT				
<i>Stocks et en-cours</i>				
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>				
40910000 – Fournisseurs – acomptes s/commandes	299		299	299
	299		299	299
<i>Créances</i>				
<i>Créances usagers et comptes rattachés</i>				
41100000 – Clients	330 234		330 234	247 188
41600000 – Clients Douteux	53 050		53 050	54 545
41610200 – Clients douteux suspendus	3 440		3 440	4 824
41810000 – Factures à établir	674		674	19 869
49100000 – Provision Créances Douteuses		42 565	-42 565	-43 787
49110000 – Provision Dépréciation Clients		36 103	-36 103	-38 224

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/2022	Net au 31/12/2021
49130000 – Prov. Dépréciation Clients Suspendu		2 866	-2 866	-4 020
	387 397	81 535	305 862	240 396
<i>Autres créances</i>				
40100000 – Fournisseurs	11 821		11 821	14 953
40970000 – Fournisseurs – autres avoirs	1 598		1 598	1 598
42870000 – IJSS Nettes Subrogation	1 542		1 542	1 362
44100000 – Subvention à recevoir	10 000		10 000	
44401000 – Crédit d'impôt mécénat 2017				75
44566000 – Tva Déductible Sur Biens & Services	3 360		3 360	
44580000 – Régularisation de TVA collectée	3 653		3 653	
44586000 – Tva / Factures Non Parvenues	1 347		1 347	5 696
44587100 – TVA sur avoirs à établir				65
45590000 – Gie G.I.S.S.T.M				3 515
46740000 – Copropriété Frédéric Plomb	571		571	591
46870000 – Divers – Produits Recevoir	5 000		5 000	
49674400 – Dépréciations autres créances				-3 515
	38 893		38 893	24 341
<i>Autres postes de l'actif circulant</i>				
<i>Disponibilités</i>				
51210200 – Crédit Lyonnais	2 158		2 158	2 646
51210300 – Société Générale	103 395		103 395	566 270
51210500 – Société Générale C.S.L.	461 676		461 676	11 578
51311000 – Caisse D'Epargne	2		2	2
53130000 – Caisse	170		170	241
	567 401		567 401	580 737
<i>Charges constatées d'avance</i>				
48600000 – Charges Constatées D'Avance	13 481		13 481	
48600500 – Maintenance Constatée D'Avance	3 321		3 321	
48601600 – Assurances Constatées D'Avance				5 601
	16 802		16 802	5 601
Total II	1 010 792	81 535	929 257	851 374
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	3 690 013	1 656 430	2 033 583	2 070 300

Bilan détaillé

PASSIF

	Exercice 31/12/2022	Exercice 31/12/2021
FONDS PROPRES		
<i>Fonds propres sans droit de reprise</i>		
<i>Fonds propres complémentaires</i>		
10240000 – Autres fonds propres SDR	604 425	604 425
	604 425	604 425
<i>Fonds propres avec droit de reprise</i>		
<i>Réserves</i>		
<i>Report à nouveau</i>		
11000000 – Report Nouveau	41 894	182 547
	41 894	182 547
Excédent ou déficit de l'exercice	220 023	-140 653
Situation nette (sous-total)	866 342	646 319
<i>Subventions d'investissement</i>		
13100000 – Subventions d'équipement	2 266	2 266
13910000 – Sub. d'équipement inscrites au C/R	-1 406	-650
	860	1 615
Total I	867 202	647 935
FONDS REPORTES ET DEDIES		
PROVISIONS		
DETTES		
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</i>		
16400000 – Emprunt 11405		83 330
16420000 – Emprunt (1er étage) 0705		54 516
16440000 – Emprunt 207	8 355	16 669
16470000 – SG PGE 300 000 €	150 000	300 000
	158 355	454 514
<i>Emprunts et dettes financières diverses</i>		
16880000 – Intérêts courus	289	77
	289	77
<i>Avances et commandes reçues sur commandes en cours</i>		
41910000 – Avoirs à établir		390
		390
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>		
40100000 – Fournisseurs	49 483	33 838
40810000 – Fourn – factures non parvenues	8 083	34 178
	57 566	68 016
<i>Dettes fiscales et sociales</i>		
42100000 – Rémunérations Du Personnel	151	151
42110000 – Rémunérations du personnel	24	
42820000 – Congés Payés à payer	72 538	71 349
42860600 – Indemnités et avantages à payer	1 647	7 121
42861000 – Intéressement	25 534	
43100000 – Urssaf & Pôle Emploi	60 514	68 285
43702000 – AXA Entreprises (780385043)	16 796	17 197
43703000 – AG2R	24 192	21 908
43708000 – Autres organismes	383	383
43800000 – Taxe d'apprentissage libératoire	767	
43821000 – Charges Sociales / C.P. Payer	32 558	31 833
44210000 – Prélèv. à la source (imp s/revenus)	10 924	7 876
44551000 – Tva Décaisser	67 228	58 564

Bilan détaillé

	Exercice 31/12/2022	Exercice 31/12/2021
44570000 – Tva Collectée 19,60%	1 782	1 833
44573000 – Tva Collectée 20%	50 398	24 701
44580000 – Régularisation de TVA collectée		15
44580100 – Régularisation de TVA déductible		385
44587000 – TVA sur factures à établir	112	3 311
44863200 – Taxe d'Apprentissage à payer	2 659	3 849
44863300 – Form Continue à payer	2 981	741
44863500 – CVAE et CFE à payer	1 657	2 555
	372 844	322 055
Autres dettes		
41100000 – Clients	73 468	98 570
	73 468	98 570
Produits constatés d'avance		
48700000 – Produits Constatés D'Avance	493 860	478 743
48701000 – Subvention d'avance	10 000	
	503 860	478 743
Total IV	1 166 381	1 422 366
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	2 033 583	2 070 300

Compte de résultat détaillé


	Exercice 31/12/2022	Exercice 31/12/2021
PRODUITS D'EXPLOITATION		
<i>Ventes de biens et de services</i>		
<i>Ventes de prestations de services</i>		
70440100 – Cotisations (-50)	823 538	757 333
70440200 – Adhésions (-50) (après AG)	10 624	19 364
70440300 – Adhésions (-50) (avant AG)	3 165	6 960
70440400 – Cotisations (+50)	756 697	735 946
70440700 – Régularisation (embauches) – 50	118 267	87 139
70440800 – Régularisation (embauches) +50	79 253	58 859
70440900 – Intérimaires	36 696	49 542
70441300 – Police	2 163	
70441500 – Droits d'entrée	3 270	4 075
70441700 – Absences (-50)	14 635	11 559
70441800 – Absences (+50)	12 522	10 278
70441900 – Absences intérimaires	1 627	1 394
70660000 – Examens complémentaires	450	218
70812000 – Location parking		585
	1 862 906	1 743 252
<i>Produits de tiers financeurs</i>		
<i>Reprises sur amort., dépréciations, provisions et transferts de charges</i>		
78172000 – Reprise dep créances client	2 121	2 059
78174000 – Reprise provision créance douteuse	1 221	93
78174300 – Reprise provision créance suspendus	1 154	436
78174500 – Repris.s/prov.dépréc.aut.créances	3 515	
79143000 – Transfert de charges impôts , taxes	5 000	
79144000 – Transfert de charges de personnel	45 546	52 147
	58 557	54 736
<i>Autres produits</i>		
75800000 – Rompus	25	109
	25	109
Total I	1 921 488	1 798 097
CHARGES D'EXPLOITATION		
<i>Autres achats et charges externes</i>		
60130000 – Achats Vaccins		231
60222000 – Produits d'entretien	271	1 623
60223000 – Fournitures médicales	3 378	2 409
60225000 – Fournitures de bureau	5 128	6 230
60400000 – Achats d'études et prestations		3 900
60610000 – Eau	1 246	383
60611000 – Edf – Gdf	13 649	10 481
60630000 – Petit équipement		8 381
61110000 – Sous traitance informatique	720	720
61320000 – Locations immobilières	8 353	8 353
61350000 – Locations mobilières	1 142	1 640
61350100 – Location photocopieur Epernay	1 837	1 869
61350300 – Location postes téléphones	3 888	3 888
61400000 – Charges Locatives & Copropriété	27	14
61520000 – Entretien d'immeubles	6 187	4 071
61552000 – Entretien du matériel de transport	120	
61560000 – Maintenance informatique	29 463	11 215
61560100 – Maintenance matériel	584	662

Compte de résultat détaillé

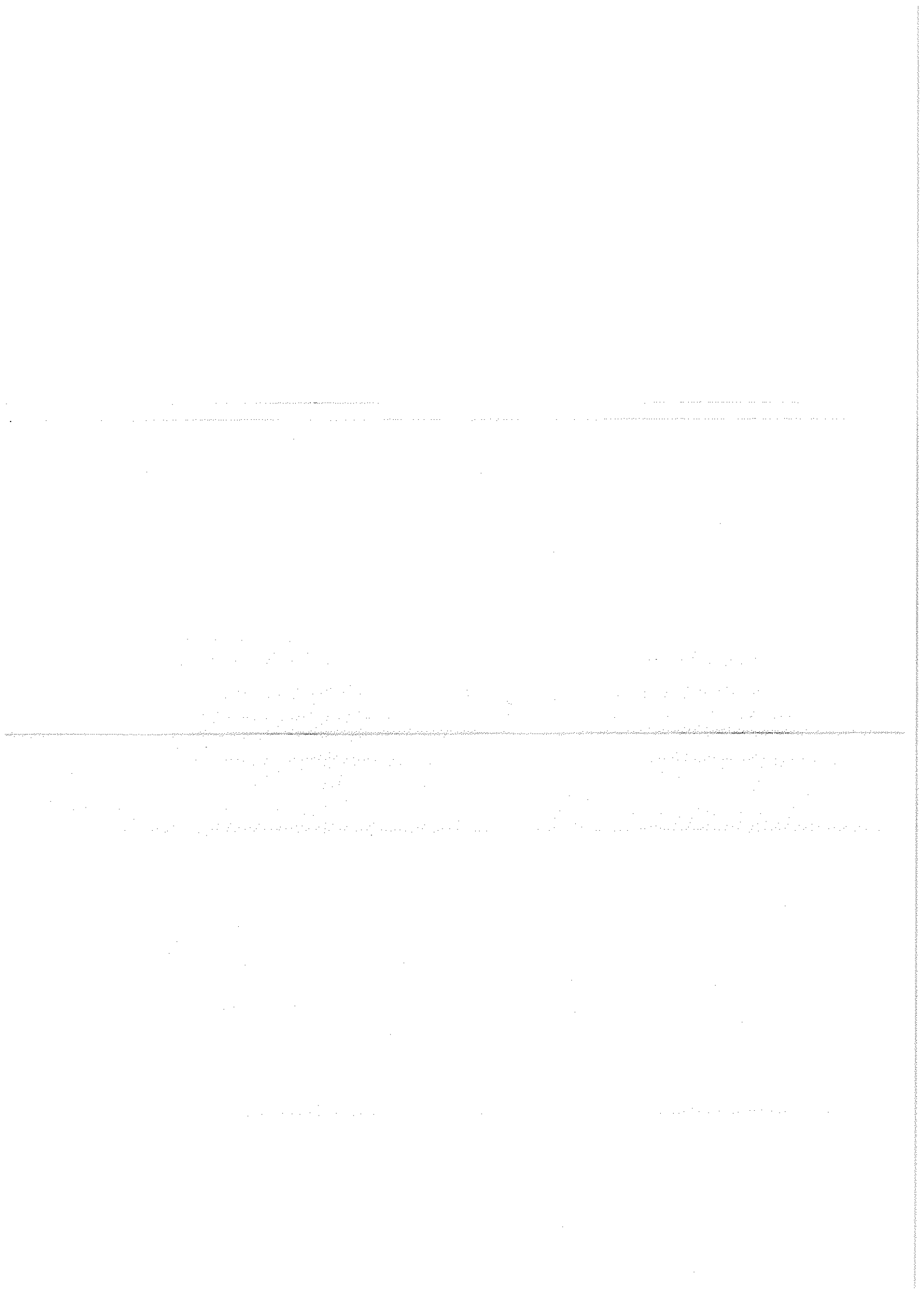
	Exercice 31/12/2022	Exercice 31/12/2021
61560200 – Maintenance matériel	4 559	4 421
61600000 – Assurances Diverses	2 380	2 897
61610000 – Assurances multirisques & R.C.	5 236	5 487
61810000 – Documentation	786	1 920
62110000 – Personnel intérimaire	701	31 481
62261000 – Honoraires	42 617	33 143
62261100 – Examens Complémentaires	3 961	5 692
62261200 – Honoraires divers	5 470	8 100
62270000 – Frais d'actes & de contentieux	28	620
62310000 – Annonces & insertions	20 306	4 970
62380000 – Dons, pourboires....	125	125
62510000 – Voyages & déplacements	36 613	41 632
62570000 – Réceptions	1 139	1 009
62600000 – Affranchissements	8 064	6 793
62610000 – Télécommunications	17 087	12 450
62701000 – Garantie PGE	750	
62780000 – Services bancaires	1 113	786
62811000 – Cotisations professionnelles	6 853	6 729
62840000 – Frais de recrutement de personnel	12 188	14 290
	245 969	248 612
Impôts, taxes et versements assimilés		
63120000 – Taxe d'apprentissage	5 792	6 740
63130000 – Formation continue (Etat)	12 747	10 123
63130200 – Formation Professionnelle(Salaires)	1 090	10 526
63330000 – Formation continue (Organismes)	21 347	12 187
63511000 – C.F.E. – C.V.A.E.	7 626	10 009
63512000 – Taxes foncières	18 619	18 733
	67 221	68 319
Salaires et traitements		
64110000 – Salaires bruts	693 977	843 103
64110100 – Salaires médecins internes		2 345
64120000 – Congés payés	1 190	-21 185
64130000 – Primes Et Gratifications	157 156	147 437
64140000 – Indemnités & avantages divers	18 948	45 685
	871 271	1 017 385
Charges sociales		
64510000 – Urssaf	239 405	284 017
64520000 – Mutuelle & prévoyance	40 899	47 944
64530000 – Cotisations aux caisses de retraite	84 923	102 346
64551000 – Charges sociales / congés payés	725	-8 591
64750000 – Médecine du travail, pharmacie.....	1 000	700
64810000 – Chèques cadeaux, bons d'achats		315
	366 951	426 731
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
68112200 – Dotations amts constructions	66 704	66 704
68112300 – Dotations amts agencements	23 396	23 396
68112400 – Dotations amts matériel & outillage	4 919	4 942
68112600 – Dot. Aux Amts Instal. Techniques	1 416	1 416
68112700 – Dotations amts matériel de bureau	21 281	25 241
68174000 – Dotations prov. créances douteuses		3 307
68174200 – Dotations prov créances clients		16 592
68174300 – Dot. prov. créances adh. suspendus		1 477
	117 716	143 075

Compte de résultat détaillé

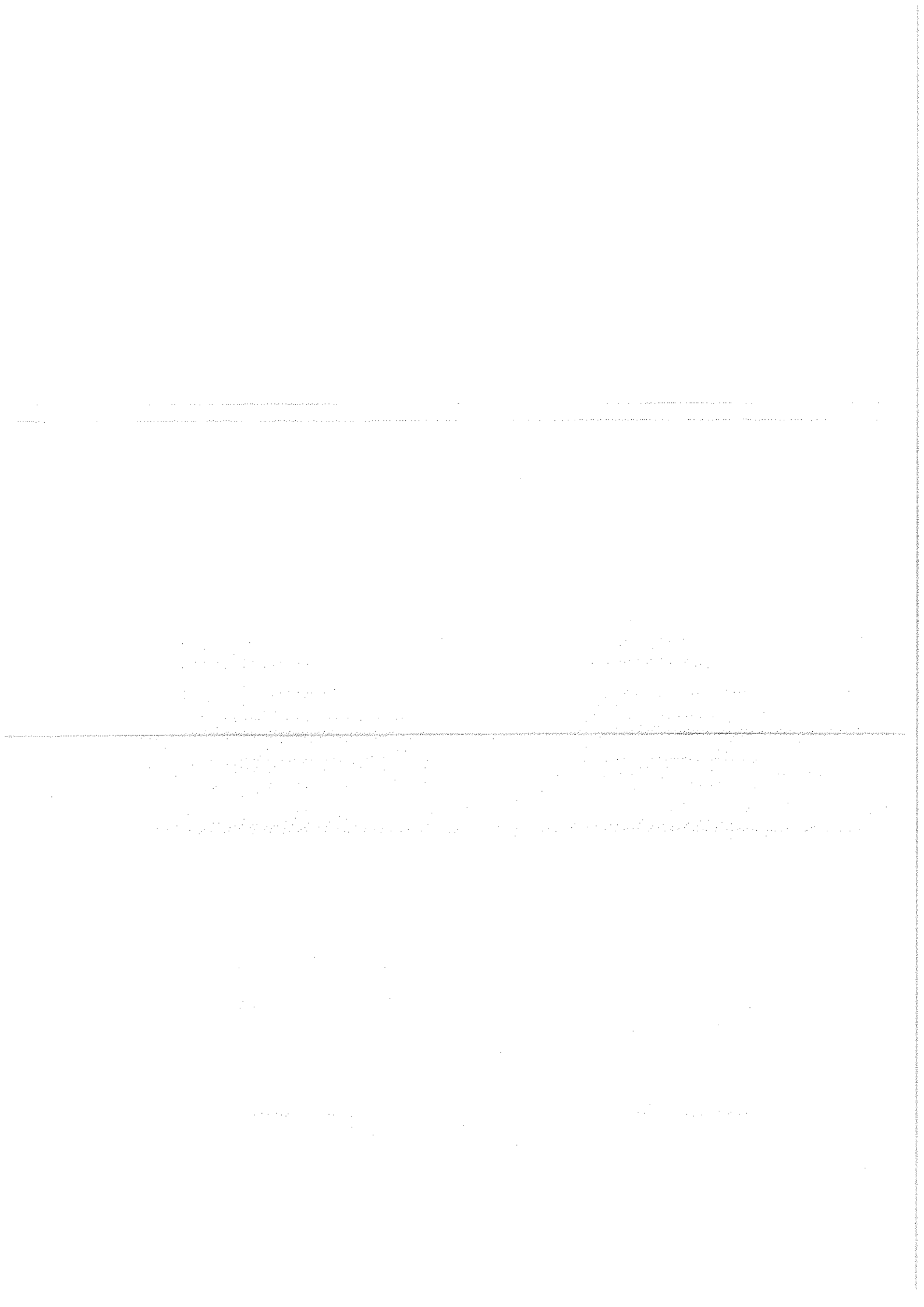
	Exercice 31/12/2022	Exercice 31/12/2021
<i>Autres charges</i>		
65400000 – Créances irrécouvrables	1 121	
65800000 – Rompus	217	14
	1 338	14
Total II	1 670 465	1 904 135
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	251 022	-106 039
PRODUITS FINANCIERS		
<i>Autres intérêts et produits assimilés</i>		
76800000 – Produits financiers	98	192
	98	192
Total III	98	192
CHARGES FINANCIERES		
<i>Intérêts et charges assimilées</i>		
66110000 – Intérêts sur emprunt	981	2 559
	981	2 559
Total IV	981	2 559
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	-883	-2 367
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	250 140	-108 406
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
<i>Sur opérations de gestion</i>		
77180000 – Produits exceptionnels	2 087	1 124
77200000 – Produits Sur Exercices Antérieurs	253	
	2 340	1 124
<i>Sur opérations en capital</i>		
77510000 – Produits cessions éléments d'actif	2 083	
	2 083	
<i>Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges</i>		
77700000 – Quote-part des subventions virées	755	650
	755	650
Total V	5 179	1 774
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
<i>Sur opérations de gestion</i>		
67120000 – Pénalités et amendes	277	
67180000 – Charges exceptionnelles	5 916	2 665
67200000 – Charges Sur Exercices Antérieurs	3 569	31 357
	9 762	34 022
Total VI	9 762	34 022
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-4 583	-32 248
Participation des salariés aux résultats (VII)		
69100000 – Intéressement	25 534	
	25 534	
Total des produits (I+III+V)	1 926 764	1 800 063

 **Compte de résultat détaillé**

Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	1 706 741	1 940 716
EXCEDENT OU DEFICIT	220 023	-140 653



Liasse fiscale



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

**N° 2065-SD
2023**

Exercice ouvert le	01/01/2022	et clos le	31/12/2022	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case <input type="checkbox"/>					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/>					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société: ASS A-M-T-E-R	Adresse du siège social :
SIRET : 7 8 0 3 8 5 0 4 3 0 0 0 4 4	
Adresse du principal établissement: 6 RUE FREDERIC PLOMB 51200 EPERNAY	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
	SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées : Activité des médecins généralistes	Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>
---	---

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal : <input type="text"/>	Bénéfice imposable à 15 % : <input type="text" value="0"/>	Déficit : <input type="text" value="0"/>
	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10% : <input type="text"/>		
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 19% : <input type="text"/>	Autres PV imposables à 19% : <input type="text"/>	PV à long terme imposables à 0% : <input type="text"/>
	PV à long terme imposables à 15% : <input type="text"/>	PV exonérées art. 238 quindecies : <input type="text"/>	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprises nouvelles art. 44 sexies <input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes <input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 octies A <input type="checkbox"/>	
Entreprises nouvelles art. 44 septies <input type="checkbox"/>	Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies <input type="checkbox"/>	Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/>	Autres dispositifs <input type="checkbox"/>
Sociétés d'investissements immobiliers cotés <input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 sepdecies <input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) <input type="text"/>	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 % <input type="text"/>
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W <input type="checkbox"/>			

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	
---	--

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %	
--	--

G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

1 - Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 *quinquies* C), cocher la case

2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 *quinquies* C-I-2), cocher la case dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

H COMPTABILITE INFORMATISEE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : Cegid Expert Comptabilité

Nom et coordonnées	ECF <input type="checkbox"/>	Viseur conventionné <input type="checkbox"/>	Visa : CGA <input type="checkbox"/>
- du prestataire :			
- du comptable : SA FCN EPERNAY			
2 rue Léger Bextin 51200 EPERNAY			Tél : 0326541444
- du conseil :			
Tél :			
- du CGA ou du viseur conventionné :			
Tél :			
- N° d'agrément :			

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	Payées par la société elle-même	a	Payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾				(c)
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				(d)
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾				(e)
				(f)
				(g)
				(h)
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾				(i)
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				(j)
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾	Total (a à h)			

J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :					
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
1	2	3	4	5	6	7	8	

K DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		
MVLT imposées	à 0 %	à 15 %	à 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		ASS A-M-T-E-R		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		6 RUE FREDERIC PLOMB 51200 EPERNAY		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		7 8 0 3 8 5 0 4 3 0 0 0 4 4		Néant		<input type="checkbox"/>	
				Exercice N clos le,		31/12/2022	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	46 171	AG	46 171	
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	70 000	AO		70 000
		Constructions	AP	2 183 021	AQ	1 183 517	999 503
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	134 587	AS	128 387	6 200
		Autres immobilisations corporelles	AT	244 638	AU	216 818	27 819
Immobilisations en cours		AV		AW			
Avances et acomptes		AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU	152	CV		152	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières*	BH	650	BI		650	
TOTAL (II)		BJ	2 679 221	BK	1 574 894	1 104 326	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	CRÉANCES	Marchandises	BT		BU		
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	298	BW		298
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	387 397	BY	81 534	305 862
	DIVERS	Autres créances (3)	BZ	38 892	CA		38 892
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CB		CE		
Disponibilités	CF	567 401	CG		567 401		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	16 802	CI		16 802	
	TOTAL (III)	CJ	1 010 791	CK	81 534	929 256	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	3 690 012	1A	1 656 429	2 033 582	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		ASS A-M-T-E-R		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 604 425)	DA	604 425		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	41 893		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	220 022		
	Subventions d'investissement	DJ	860		
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	867 202		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	158 355		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	288		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	57 565		
	Dettes fiscales et sociales	DY	372 843		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ			
	Autres dettes	EA	73 467		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	503 859		
	TOTAL (IV)	EC	1 166 380		
	(V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 033 582		
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 016 380			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

		France		Exercice N		Total		
				Exportations et livraisons intracommunautaires				
Désignation de l'entreprise : ASS A-M-T-E-R						Néant <input type="checkbox"/> *		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	1 862 905	FH		FI	1 862 905	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 862 905	FK		FL	1 862 905	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	58 557	
	Autres produits (1) (11)					FQ	24	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 921 487
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	8 777	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	237 191	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	67 220	
	Salaires et traitements*					FY	871 270	
	Charges sociales (10)					FZ	366 951	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	117 715
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
Autres charges (12)						GE	1 337	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 670 465	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	251 022	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	97	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	97
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	980	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	980	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(882)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	250 139	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <u>ASS A-M-T-E-R</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA 2 340
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB 2 838
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD 5 178
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE 9 761
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH 9 761
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI (4 582)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ 25 534
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL 1 926 764
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM 1 706 741
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN 220 022
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG 252
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP
		- Crédit-bail immobilier	HQ
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH 3 568
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD
	(9)	Dont transferts de charges	A1 50 545
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	obligatoires A9	
	facultatives A6	Dont cotisations facultatives Madelin A7	
		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N	
Voir état annexe		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N-1	
		Charges antérieures	Produits antérieurs
Régul OPCO + régul diverses N-1		3 568	
Régul diverses N-1			252

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise ASS A-M-T-E-R										Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations			
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCO	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	46 171	KE		KF	
CORP	Terrains					KG	70 000	KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	I9		KJ	1 856 807	KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP	326 213	KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	150 507	KT		KU	
	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV	17 752	KW		KX	
	Matériel de transport*					KY		KZ		LA	
	Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	223 770	LC		LD	3 115
	Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes					LK		LL		LM	
	TOTAL III					LN	2 645 051	LO		LP	3 115
	FINAN	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T
Autres participations					8U	152	8V		8W		
Autres titres immobilisés					IP		IR		IS		
Prêts et autres immobilisations financières					IT	650	IU		IV		
TOTAL IV					LQ	802	LR		LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	2 692 025	ØH		ØJ	3 115	
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
						par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2			
INCO	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CØ		DØ	D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV	46 171	LW	IX
CORP	Terrains					IP		LX	70 000	LY	LZ
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA	1 856 807	MB	MC	
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME	MF	
	Inst. gales, agencés et am. des constructions				IS		MG	326 213	MH	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ	15 919	MK	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers			IU		MM	17 752	MN	MO	
		Matériel de transport			IV		MP		MQ	MR	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS	226 885	MT	MU	
	Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW	MX	
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA	NB
	Avances et acomptes					NC		ND		NE	NF
	TOTAL III					IY	15 919	NG	2 632 247	NH	NI
	FINAN	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7
Autres participations					IØ		ØX	152	ØY	ØZ	
Autres titres immobilisés					II		2B		2C	2D	
Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E	650	2F	2G	
TOTAL IV					I3		NJ	802	NK	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		ØK	15 919	ØL	2 679 221	ØM

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Cegid Group

Exercice N clos le : 31/12/2022

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : ASS A-M-T-E-R

Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [[col. 1 - col. 2] - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....	
3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>ASS A-M-T-E-R</u>										Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A													
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement			CY			EL			EM		EN		
Fonds commercial			RE			RF			RI		RJ		
Autres immobilisations incorporelles			PE 46 171			PF			PG		PH 46 171		
TOTAL I			RK 46 171			RM			RN		RO 46 171		
Terrains			PI			PJ			PK		PL		
Sur sol propre			PM 944 558			PN 66 704			PO		PQ 1 011 262		
Constructions			PR			PS			PT		PU		
Sur sol d'autrui			PV 148 859			PW 23 396			PX		PY 172 255		
Inst. générales, agencements, aménagement des constructions			PZ 139 388			QA 4 918			QB 15 919		QC 128 387		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			QD 12 606			QE 1 416			QF		QG 14 022		
Autres immobilisations			QH			QI			QJ		QK		
Inst. générales, agencements, aménagement divers			QL 181 514			QM 21 280			QN		QO 202 795		
corporelles			QP			QR			QS		QT		
Matériel de bureau et informatique, mobilier			QU 1 426 927			QV 117 714			QW 15 919		QX 1 528 723		
Emballages récupérables et divers			QY			QZ			QA		QB		
TOTAL II			QW 1 426 927			QV 117 714			QW 15 919		QX 1 528 723		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)			QY 1 473 098			QZ 117 714			QA 15 919		QB 1 574 894		
CADRE B													
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif			Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV
Autres immob. incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8
Constructions	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6
Sur sol propre	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4
Sur sol d'autrui	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2
Inst. gales, agenc et am. des const.	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9
Inst. techniques mat. et outillage	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7
Autres immobilisations corporelles	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5
Inst. gales, agenc am. divers	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3
Matériel de transport	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1
Mat. bureau et informat. mobilier	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8
Emballages récup. et divers													
TOTAL II													
Frais d'acquisition de titres de participation	NL						NM						NO
TOTAL III													
Total général (I+II+III)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV
Total général non ventilé (NF+NQ+NR)	NW						NY						NZ
Total général non ventilé (NS+NT+NU)													
Total général non ventilé (NW-NY)													
CADRE C													
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations								SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Amortissements sur frais d'établissement annulés

Amortissements sur immobilisations transférées en stocks

CHANGEMENT DE METHODE

		au début de l'exercice	Correction +	Correction -	Total
		A	B	C	A + B - C
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		46 171			46 171
TOTAL I		46 171			46 171
Terrains					
Constructions	Sur sol propre	944 558			944 558
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	148 859			148 859
Installations techniques, matériel et outillage industriels		139 388			139 388
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	12 606			12 606
	Matériel de transport				
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	181 514			181 514
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL II		1 426 927			1 426 927
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		1 473 098			1 473 098
Frais d'émission d'emprunt à étaler					

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise ASS A-M-T-E-RNéant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4			
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC			
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF			
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI			
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6			
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM			
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR			
TOTAL I	3Z	TS	TT	TU				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D			
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H			
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M			
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S			
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W			
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A			
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E			
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K			
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER			
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U			
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y			
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX			
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D		
		- corporelles	6E	6F	6G	6H		
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5		
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X		
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S			
	Sur comptes clients	6T	86 030	6U	4 495	6V	81 534	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	3 515	6Y	3 515	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	89 546	TY	8 011	TZ	UA	81 534
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	89 546	UB	8 011	UC	UD	81 534
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	8 011	UF			
	- financières		UG		UH			
	- exceptionnelles		UJ		UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I					10			

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ASS A-M-T-E-R

Néant *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM	UN			
	Prêts (1) (2)		UP		UR	US			
	Autres immobilisations financières		UT	650	UV	UW	650		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	56 489	56 489				
	Autres créances clients		UX	330 907	330 907				
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée) UO)		ZI						
	Personnel et comptes rattachés		UY	1 542	1 542				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM					
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	8 359	8 359			
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN					
		Divers		VP	10 000	10 000			
	Groupe et associés (2)		VC						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	18 990	18 990				
	Charges constatées d'avance		VS	16 802	16 802				
	TOTAUX			VT	443 741	VU	443 091	VV	650
	RENOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice					
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		- Remboursements obtenus en cours d'exercice					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4		
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y							
Autres emprunts obligataires (1)		7Z							
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG						
	à plus d'1 an à l'origine		VH	158 355	8 355	150 000			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	288	288					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	57 565	57 565					
Personnel et comptes rattachés		8C	99 894	99 894					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	135 208	135 208					
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E						
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	119 519	119 519				
Obligations cautionnées		VX							
Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	18 221	18 221					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J							
Groupe et associés (2)		VI							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	73 467	73 467					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ							
Produits constatés d'avance		8L	503 859	503 859					
TOTAUX			VY	1 166 380	VZ	1 016 380	150 000		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	150 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	391 643	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032				

Désignation de l'entreprise : ASS A-M-T-E-R		Néant <input type="checkbox"/>		Exercice N, clos le : 31/12/2022				
I. RÉINTÉGRATIONS			BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA 220 022			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)					WB		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	XE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		RB	XW 277		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX			
	Amendes et pénalités	WJ	277	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *		XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*					XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)					I7		
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)			I8	
		- imposées au taux de 0 %			ZN			
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme			WN			
		- Plus-values soumises au régime des fusions			WO			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)					XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	WQ 75	
				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage					Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage					Y3			
TOTAL I					WR 220 374			
II. DÉDUCTIONS			PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *					WT 783			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)					WU			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)			WV		
			- imposées au taux de 0 %			WH		
			- imposées au taux de 19%			WP		
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures			WW		
			- imputées sur les déficits antérieurs			XB		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %					I6		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*					WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation			2A	XA		
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)					ZX			
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.					ZY		
	Majoration d'amortissement*					XD		
	Abatement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (44 septies A)	L5	XF
		Zone franche urbaine -TE (art. 44 octies A)	ØV	Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA	
Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)		PP	Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	IF	Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)	XC		
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindécies)	PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)					XS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies F)		YI	XG 668	
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)		YA	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies G)		YL		
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)		YB	Dont déduct° exception, simulateur de conduite (art 39 decies E)		YH		
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)		YC	Créance dégagée par le report en arrière de déficit		ZI		
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)		YD					
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage					Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL					TOTAL II	XH 1 451		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :			bénéfice (I moins II)		XI 218 923			
			déficit (II moins I)			XJ		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*					ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*						XL 218 923		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)					XN	XO		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise ASS A-M-T-E-R		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	320 091
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	218 923
Déficits reportables (différence K4+K4bis-K5)		K6	101 167
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	101 167
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis A1. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZT	105 095
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis A1. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
		8X	8Y
		8Z	9A
		9B	9C
Provisions pour dépréciation *			
		9D	9E
		9F	9G
		9H	9J
Charges à payer			
		9K	9L
		9M	9N
		9P	9R
		9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN	YO
		▼ ligne WI	▼ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

* Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise ASS A-M-T-E-R										Néant <input type="checkbox"/> *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	182 547	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB				
						- Autres réserves	ZD				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(140 653)		Dividendes		ZE				
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions		ZF				
				Report à nouveau		ZG	41 893				
	TOTAL I	ØF	41 893		(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	41 893			
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail mobilier	(Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)			J7			YQ			
	Engagements de crédit-bail immobilier							YR			
	Effets portés à l'escompte et non échus							YS			
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	Sous-traitance							YT	720		
	Locations, charges locatives et de copropriété	(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)			J8			XQ	15 247		
	Personnel extérieur à l'entreprise							YU	701		
	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	52 075		
	Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV			
	Autres comptes	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)			ES	6 853		ST	168 447		
Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	237 191
IMPÔTS ET TAXES	Taxe professionnelle *, CFE, CVAE							YW	7 626		
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)			ZS			9Z	59 594		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052										YX
T.V.A.	Montant de la T.V.A. collectée							YY	372 908		
	Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ	48 026		
DIVERS	Montant brut des salaires *							ØB	851 133		
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							ØS			
	Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK		%	
	Numéro du centre de gestion agréé *	XP					Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	1
	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG			
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies							RH				
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL			
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO			
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ASS A-M-T-E-R

Néant ***A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①	Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I. Immobilisations*	1	Immo 235 Rétinographe et ac 31/03/2015	15 919	15 919	15 919	
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*

	Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I. Immobilisations*	1	2 083	2 083				
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨		2 083				
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩		(A)	(B)	(C)		
	CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪			(ventilation par taux)			

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : ASS A-M-T-E-RNéant *Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ¹ ou 12,8 % ².¹ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés² Entreprises soumises à l'impôt sur le revenuGains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies-0* bis du CGI) ¹ *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a *sexies-0* du CGI) ¹ *.**I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU**

Origine ¹	Moins-values à 12,8 % ²	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ³	Solde des moins-values à 12,8 % ⁴
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ¹	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme À 15 % ⁴	Imputations sur le résultat de l'exercice ⁵	Solde des moins-values à reporter col ⁶ = ² + ³ - ⁴ - ⁵ ⁶
	À 19 % ou à 15 % ²	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ³			
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	N-10				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : ASS A-M-T-E-R Néant *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme						
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5 ^e , 6 ^e , 7 ^e alinéas de l'art. 39-1-5 ^e du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : ASS A-M-T-E-R		Néant <input type="checkbox"/>	
Exercice ouvert le : 01/01/2022		et clos le : 31/12/2022	
Durée en nombre de mois		12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	YP	16	
Dont apprentis	YF		
Dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	1 862 905	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1		OX	1 862 905
II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	24	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	50 545	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2		OM	50 570
III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON	23 672	
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	207 076	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	1 337	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3		OJ	232 086
IV Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée		TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	
		OG	1 681 389
V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)		SA	1 681 389
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE <input type="checkbox"/> EV <input type="checkbox"/>			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	
Effectifs au sens de la CVAE		EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		HX	
Période de référence	GY		
Date de cessation	HR		

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1 1 (1)

N° de dépôt

Néant *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

N° SIRET 7 8 0 3 8 5 0 4 3 0 0 0 4 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ASS A-M-T-E-R

ADRESSE (voie) 6 RUE FREDERIC PLOMB

CODE POSTAL 51200 VILLE EPERNAY

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1
1

(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

N° SIRET 7 8 0 3 8 5 0 4 3 0 0 0 4 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ASS A-M-T-E-R

ADRESSE (voie) 6 RUE FREDERIC PLOMB

CODE POSTAL 51200 VILLE EPERNAY

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 1

Forme juridique GIE Dénomination GISSTM

N° SIREN (si société établie en France) 433791167 % de détention 25.00

Adresse : N° 1 Voie rue Jules Staat

Code Postal 51100 Commune Reims Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032